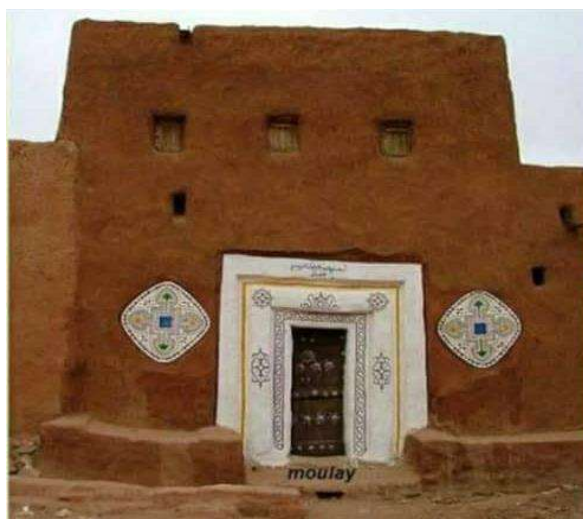
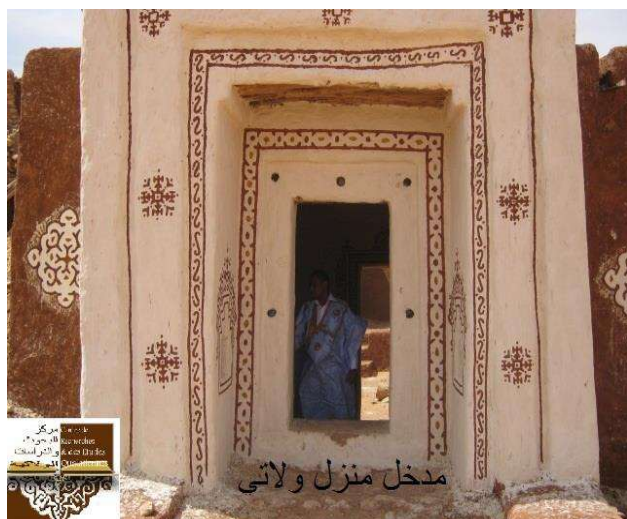


République Islamique de Mauritanie
Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports
Institut Mauritanien de Recherche Scientifique

REVUE AL - WaSsît



« Al-Wassît » est la revue scientifique annuelle de l'Institut Mauritanien de Recherche et de Formation dans le domaine du Patrimoine et de la Culture. Elle publie les articles scientifiques en arabe et en français ; dans le domaine des sciences humaines : l'archéologie, l'histoire, la géographie, la philosophie, la sociologie, la psychologie, la littérature et les manuscrits.

ISBN numérique
978-1-988391-09-0

Imprimeur : **El Bouchra**
pour le Commerce Général et l'Impression (BCGI)

N°21
1444H2023/

| | |
|--|--|
| <p>Directeur de la publication : Youba Ould Cheikhna</p> <p>Comité de lecture : Mohamed Lemine Ould El Hacem Bechiry Ould Mohamed Robert Vernet Abdel Kader Boubaya Ethmane Ould Dady</p> | <p>Comité de rédaction</p> <p>Directeur de la rédaction : Bechiry Ould Mohamed</p> <p>Membres: Mohamed El Hadi Ould Mohamed El Mostapha Ahmed Ould El Abass Abdellahi Ould Oubeid</p> <p>Coordinateur Scientifique : Ghali Ould Sid' Amar</p> |
| <p>Comité consultatif :</p> <p>Nany Ould El Houssein – UNA – RIM Abdel Klader Boubaya – Université Wahrân – Algérie Kamal Brahim Saydem – U.N.A. – Palestine Mhamed Said Tawil – Université Zawiya – Libya</p> | <p>Robert Vernet – Chercheur Associé à l'IMRS - France Mamadou Hadiya Kane - ONM- RIM Mohamed Lemine Moulaye Brahim – UN Abdellahi Ould Oubeid - IMRFPC</p> |

L'éditeur : L'Institut Mauritanien de Recherche et de Formation en matière de Patrimoine et de Culture
B.P. 5055 Nouakchott **Mauritanie / Tel. 00 (222) 46 44 48 25**
Web : www.imrs.mr / **Courriel :** garybechir@gmail.com

Les droits : Tous les droits sont du ressort exclusif de l'Institut Mauritanien de Recherche et de Formation en matière de Patrimoine et de Culture. Ainsi il est formellement interdit de réimprimer cette matière ou de la stocker sous forme de photocopie, de photographie ou d'enregistrement sans l'autorisation expresse de l'IMRFPC.

Abonnements
En Mauritanie :
Institutions et Sociétés : 3000 UM
Individus : 1000 UM
A l'étranger :
Dans les pays arabes et africains : 15\$ plus les frais de la poste
Dans les autres pays du monde : 20\$ plus les frais de la poste.

Les idées incluses dans les articles publiés reflètent nécessairement les opinions de leurs auteurs.
Le classement des articles à publier suit l'ordre arrêté par la revue.
Numéro de dépôt dans la Bibliothèque Nationale : **20202/2248**

Conditions de publication

1- L'article scientifique à publier ne devra faire partie d'un travail académique qui a servi à son auteur pour l'obtention d'un grade scientifique sauf s'il s'agit d'un résumé de ce travail et elle ne devra pas avoir été déjà publiée.

2- Il devra être réalisé dans une langue soutenue et ne souffrir d'aucune faute de saisie.

3- Le chercheur déposera une copie – papier de son travail et une autre électronique en Word 2010. Il est possible d'envoyer l'étude par courrier électronique. Les noms (du ou des chercheurs) doivent obligatoirement figurer sur le manuscrit en première page.

4- L'article scientifique ne devra pas dépasser 25 pages et ne pourra pas être en dessous de 10 pages (il ne dépassera pas deux cents mots avec les spécifications suivantes : distance entre les ligne 1cm ; taille de police 12 ; dimension de la page, haut 1.5cm, droite 1.5cm, gauche 1.5cm, sur papier A4. Les pages seront numérotées en bas, au milieu.

5- Le nom, le nom du père, le nom de famille ou l'équivalent doivent nécessairement figurer sous titre de l'article. L'adresse du chercheur, l'entreprise où il travaille, le numéro de téléphone, le fax et le courriel seront écrits à la marge.

6- L'article est obligatoirement accompagné d'un résumé traduit en arabe ou en français, selon la langue dans laquelle il est écrit.

7-Il est déconseillé d'utiliser des phrases ou des terminologies qui peuvent donner lieu à une interprétation discriminatoire sur la base de la religion, du sexe, de la couleur ou de l'ethnie.

8- Les tableaux et les figures : Chaque figure doit être sur une feuille séparée avec le numéro et le nom du chercheur. Les titres des figures doivent eux aussi être saisis sur une page séparée ou plusieurs pages avec le numéro qui va avec chaque titre.

Les tableaux seront numérotés en ordre de parution dans le manuscrit avec en tête leurs titres.

9-Les annexes de l'article ou publication : Il est possible de ne publier aucune annexe du manuscrit eu égard à l'espace limité de la revue. Toutefois et en l'absence de la publication complète des annexes, un renvoi au titre où figurent des copies de ces annexes sera mentionné.

10- Le texte écrit : La saisie du manuscrit se fait selon les normes suivantes : le titre-le nom de l'auteur-le lieu de son travail -le résumé de la publication-les mots clés-le texte principal-les remerciements-les annexes-les références- les titres des figures et des tableaux. Les figures et les tableaux ne doivent pas figurer dans le corps du texte mais seulement envoyés séparément.

Concernant les marges, excepté les tableaux, les figures et les observations scientifiques, elles seront indiquées par des chiffres et renvoyées au bas de chaque page.

11- Les références : Les références et les sources figureront dans une liste à la fin de l'article ; une liste constituée seulement des renvois faits auparavant.

L'archivage

1-l'indication des références se fait ainsi : le nom de l'auteur et l'année de publication entre guillemets.

2-Toute illustration par l'idée d'un auteur, d'une référence quelconque fera l'objet d'un renvoi avec le nom de cet auteur et l'année de publication de son œuvre en question entre guillemets.

3-Au cas où le nom de l'auteur se répète plus d'une fois dans le même article, on le désigne par la première lettre du titre du manuscrit.

4-Pour éclaircir un phénomène ou l'expliquer, on utilise la technique des marges : si un mot ou une terminologie a besoin d'éclaircissement, on les désigne par un chiffre en haut de ces mots ou cette terminologie.

5-Les références seront classées suivant l'ordre alphabétique du dernier nom (surnom) de l'auteur du livre s'il est le seul auteur ou le dernier nom du premier auteur. Si on ne connaît pas le nom de l'auteur, on soulignera le nom de la partie responsable de l'écriture de l'œuvre. C'est ainsi pour les procès-verbaux des administrations.

S'il y a plus d'une référence pour le même auteur, le classement se fait selon l'ordre de parution. Si les œuvres en question sont parues la même année, on les différencie par l'utilisation des lettres ; A pour la première référence, B pour la seconde, ainsi de suite après avoir décliné le lieu de publication, la maison d'édition et la date de parution.

Les livres (références) : Pour les livres, la démarche à suivre est la suivante : le dernier nom de l'auteur (surnom) puis le prénom, le titre de l'article, le lieu de parution, la maison d'édition et la date de parution.

Les revues : Pour les revues, la démarche est la suivante : le dernier nom de l'auteur (surnom) puis le prénom, le titre de la recherche entre guillemets, le nom de la revue et le numéro de parution.

Observation : le chercheur accompagnera son manuscrit par un C.V. et une photo en couleur récente.

Les droits de publication

La revue « Al Wassit » se réserve le droit de publication des articles qui y sont publiés. Elle en est la seule propriétaire et l'auteur sollicitera une autorisation préalable du rédacteur en chef pour l'utilisation de son article à d'autres fins.

Le Curriculum vitae

L'auteur présentera un C.V. d'au moins 50 mots après l'acceptation de son article. Ce C.V. comportera le nom de l'université où il a obtenu le plus important grade scientifique, le lieu où il exerce, son statut professionnel et ses actuelles recherches scientifiques. L'auteur enverra aussi avec son article, son adresse complète et son e-mail.

Divers

-Les articles scientifiques présentés à la revue sont soumis à l'évaluation scientifique de spécialistes et les délibérations sont secrètes.

-Le chercheur devra donner son accord écrit à ne pas publier son article dans un autre média.

-Les publications seront archivées dans la banque des données de l'institut et obéiront dans ce cadre à ses instructions.

- Le comité de rédaction a le droit d'introduire des changements au style de l'écriture ou aux règles.

-La décision du comité de rédaction quant à l'adéquation de l'article est sans appel et le comité se réserve le droit de ne pas la motiver.

-Le chercheur s'acquittera des frais inhérents au processus d'évaluation s'il sollicite le retrait de son article et son désir de ne pas poursuivre le processus jusqu'au bout.

-Le chercheur n'aura pas le droit de demander la non publication de son article après sa présentation au comité de rédaction sauf pour des raisons valables aux yeux du comité et avant qu'il ne soit informé de l'accord définitif.

-Le comité de rédaction éliminera tout article qui ne respecte pas les conditions déjà citées.

-La revue accordera des récompenses aux articles publiés ; à la relecture des œuvres ou à toutes autres recherches scientifiques.

-Le chercheur se verra accorder 5 résumés d'articles scientifiques et 2 copies de la revue.

Les articles sont à envoyer à l'adresse suivante :

L'Institut Mauritanien de Recherche et de Formation en matière de Patrimoine et de Culture,
République Islamique de Mauritanie

Nouakchott, B.P.5055-Tel : 00(222) 22 35 74 52 / 45241731

SOMMAIRE

| | | |
|---------------------------|---|-------|
| Abdellahi Fall | Grands traits de l'histoire du mouvement d'Al-Mourabitine 1035 – 1146 | 1-33 |
| Mamadou Dahmed | Diversité culturelle et culture de l'unité | 34-44 |
| Mohameden Tleimidi | Clientélisme des notabilités traditionnelles maures et émancipation des dépendants | 45-61 |
| Mamadou Kalidou Ba | Philosophie africaine : construction du monde et du rapport à l'absolu à travers les traditions orales peules rapportées par Amadou Hampâté BA. | 62-76 |
| Mbouh Seta Diagana | Un mythe, deux lectures. Kaya Maghan vu par Senghor et Moussa Diagana. | 77-83 |

مقالات العدد 21 / 2023

| الصفحات | العنوان | المؤلف |
|---------|--|--|
| 16-1 | إشكالات معاصرة من خلال أضواء البيان | عبد الله أحمد عبيد |
| 26-17 | دعوى الاجتهاد والمطالبة بالانفتاح على المذاهب | محمد الأمين ولد محمد محمود |
| 38-27 | منهج الاجتهاد عند الإمام ابن عبد البر | محمد محمود الناجي بلال |
| 49-39 | وقائع الأعيان ونماذج من تطرق الاحتمال | محمد الأمين عبد الوهاب سيدنا |
| 57-50 | السرديات التوسيعية ورواية الجنوب | محمد الأمين مولاي ابراهيم |
| 70-58 | إرهاصات النقد الأدبي في بلاد شنقيط | محمد الحسن محمد المصطفى |
| 84-71 | رثاء المرأة في مدونات الشعر الشنقيطي | مريم بنت الشيخ ولد أحمد مسكة |
| 93-85 | ملاحظات عن التناص في الشعر الموريتاني | أبو بكر بن محمد احمديد |
| 101-94 | دالية الولاتي بين إسداء التناء وإحكام البناء | محمد بن أحمد بن المحبوب |
| 111-102 | الربح بدل الفائدة في المصارف الإسلامية | محمد جفدان |
| 119-112 | دور الوقف في التنمية الاقتصادية | محمد ولد محمد الأمين ولد اباه |
| 127-120 | البعد الصوفي في المنهج المقاصدي عند الإمام أبي إسحاق الشاطبي | الشيخ سعد بوه بن محمد فاضل بن الشيخ عبداتي |
| 139-128 | النظام الجدلي وأشكال التحالفات والصراعات بين الفاعلين الاجتماعيين في السكن غير القانوني بمدينة نواكشوط | السالك مولاي أحمد شريف |
| 160-140 | حوض أركين بين الحركة والاستقرار | بشير ولد محمد أوأمنة الشيخ بيده |